

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 34 avril 1988

- p. 2 Il y a soixante ans : premières randonnées
automobiles à Pierre-sur-Haute (1927-1928)
Marguerite V. FOURNIER
- p. 5 Quinze évêques du Texas à Montbrison
Claude LATTA
- p. 11 Montbrison, ville de garnison.
André MASCLE
- p. 13 Document : le retour des cendres de Napoléon Ier
(1840) par Victor-Philippe TOUCHARD.
Notes et présentation de Claude LATTA.
- p. 17 Chandieu au XVIIIe siècle : la fiscalité (II);
les consuls de notre paroisse et les baux à
collecte.
Jean GUILLOT
Georgette SIMONET
- p. 22 Bibliographie forézienne
Claude LATTA

Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
Rue Puy du Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Dépôt légal : 2ème trimestre 1988

Impression : Centre départemental de documentation
pédagogique de la LOIRE - St-Etienne.

Il y a soixante ans :

PREMIERES RANDONNEES AUTOMOBILES A PIERRE-SUR-HAUTE

(1927-1928)

Le 22 août 1927, quelques hardis Montbrisonnais avaient, au prix de difficultés innombrables, accompli la première randonnée automobile à Pierre-sur-haute, véritable prouesse acrobatique, tant pour les chauffeurs que pour les voitures.

Il s'agissait d'étudier une voie praticable et de tracer une piste permettant aux touristes d'accéder sans fatigue au point culminant des Monts du Forez pour y jouir d'un coup d'oeil splendide et grandiose.

Faire connaître aux étrangers ce site de chez nous, leur révéler sa poésie à la fois sauvage comme le roc herbu, pensive et douce comme la caresse du ciel gris sur les lointains bleuâtres, livrer à l'admiration universelle ce joyau méconnu de notre Forez, tel fut le rêve de ces pionniers d'abord, du Syndicat d'Initiative ensuite...rêve bientôt anéanti et brisé comme le furent les poteaux jalonnant la bruyère.

9 JUILLET 1928

Un an après cette première et mémorable expédition, le lundi 9 juillet 1928, une caravane organisée par le Syndicat d'Initiative de Montbrison aux destinées duquel présidait le regretté M.Rey, père de notre sympathique greffier en chef, s'élançait à la conquête du sommet !... Elle se composait de cinq voitures, de différentes marques, représentées à Montbrison. Citroën venait en tête, avec M. Bardel ; M. Bourgier pilotait évidemment une Peugeot ; M. Delcroix, une Renault. On reconnaissait parmi les occupants MM. Bubien, Goursaraud, Tremblay, Philibert Faure, membres du Syndicat d'Initiative, Lassablière, photographe ; un délégué de la presse montbrisonnaise...Deux motocyclistes de l'U.M.F. : MM. Naacke et Farizon s'étaient joints aux automobilistes.

La caravane quittait Montbrison vers 7 heures, au début d'une magnifique journée.

DANS UN DESERT DE BRUYERE

Après avoir passé Lérigneux, Dovézy, Jean-Faure, on arrivait à hauteur de Pierre Basane et de la Roche-Gourgon.

Une courte halte au bord d'un clair ruisseau, puis, toutes les voitures s'étant rejointes, elles se lancent en file serrée à travers la bruyère. Plus de route... plus d'arbres, si ce n'est ça et là un pin rabougri ou un genévrier droit comme un if. A perte de vue s'étend la lande monotone. On ressent une impression d'infini à laquelle se mêle on ne sait quelle joie grisante de conquête.

Le désert est parfois entrecoupé de pâturages où paît le bétail des jasseries. Chacun sait, en effet, que Pierre-sur-Haute est la patrie de la fourme, ce délicieux fromage du Forez à la renommée mondiale.

C'est également le pays de la gentiane ; elle étale à profusion ses touffes d'un gris argenté parmi les prairies verdoyantes, tandis qu'en plus petite quantité croissent l'absinthe aux fleurs bleues et l'arnica aux fleurs d'or.

GRAND EMOI DANS LES JASSERIES

Le passage des voitures, monstres inconnus à Pierre-sur-Haute, n'est pas sans provoquer une certaine émotion parmi le peuple des pâtures. Sans parler des vaches qui les regardent de leurs gros yeux étonnés, jassiers et bergères, s'en approchent tout intimidés et les considèrent avec autant de stupeur que les Bédouins du Sahara devant la première caravane Citroën !

Petit à petit on s'enhardit. Les montagnards curieux interrogent les excursionnistes qui, à leur tour, les questionnent sur leur vie, leurs habitudes, leurs travaux.

Parmi ceux-ci, la fabrication des chapelets par les petites bergères fait figure d'industrie locale. Elles y sont devenues très habiles et tout en gardant leurs troupeaux, font glisser entre leurs doigts les perles multicolores qu'elles enroulent sur un fil de métal. Travail peu lucratif puisqu'à l'époque le paquet de six douzaines était payé de 8 à 10 francs, ce qui portait à onze centimes environ la fabrication d'un chapelet !...

LE CHAOS

Aux jasseries de Peyrolles commence la partie la plus difficile de l'ascension. Plus de prairies... le roc, la brousse, à perte de vue... Le bétail se réduit à quelques chèvres bondissantes gardées par de craintives montagnardes... L'une d'elles, moins farouche, la petite Marie-Rose, reçoit avec joie sa photo prise lors de l'expédition de 1927, photo que de vieux parents conserveront avec attendrissement, là-haut, longtemps après que leur Marie-Rose, mariée, sera devenue citadine.

Après la Richarde, les difficultés s'amplifient encore. Trois kilomètres restent à parcourir. Ils le seront au prix de difficultés innombrables... Voitures et chauffeurs ne se déclareront pas vaincus...

Une série d'acrobaties sur les rocs dénudés, de marches arrière, de marches avant à travers un éboulis qui évoque le chaos de la Genèse, amène enfin la caravane montbrisonnaise au pied de l'observatoire. Il est onze heures et demie lorsque M. Bardel plante triomphalement le fanion symbolique.

Le soleil de juillet darde de tous ses rayons sur le paysage magnifique qui s'étale aux yeux des conquérants.

LA PISTE PERDUE

Cette performance accomplie, le Syndicat d'Initiative de Montbrison se mit aussitôt à l'oeuvre pour la réalisation de son projet.

La piste fut tracée et jalonnée de poteaux en ciment. Quelques années plus tard, en août 1931, elle était solennellement inaugurée, par M. Gaston Gérard, sous-secrétaire d'Etat au Tourisme, en présence de toutes les autorités montbrisonnaises.

Chacun y alla de son discours ou de son toast, célébrant à l'envi l'ouverture aux touristes du monde entier (pourquoi pas ?) d'une voie praticable leur permettant d'atteindre un des plus beaux points de vue de France.

On croyait avoir vaincu la montagne, mais la montagne se défendit. Elle voulait garder sa paix, sa solitude, son silence...

Aprèment, traîtreusement, farouchement, elle s'en prit à la piste, arracha les poteaux, les brisa, les coucha sur la bruyère, telles les stations éparses d'un chemin de croix mutilé...

Aujourd'hui les radars de Pierre-sur-Haute dominant le paysage. Du point culminant (signal et croix), près des installations militaires, le promeneur peut observer par temps clair, tout le Forez, les Monts du Lyonnais et du Beaujolais à l'ouest, la Limagne, les Monts d'Auvergne à l'est, les Monts du Velay et du Vivarais au sud : paysage que découvrirent les Montbrisonnais qui descendirent de leurs voitures devant l'observatoire en arborant ce sourire de triomphe que Lassablière, le photographe de l'expédition, immortalisa.

En y montant aujourd'hui, on peut évoquer le souvenir des pionniers des années 1927 et 1928 : il y a déjà soixante ans...

Marguerite V. FOURNIER

Marguerite FOURNIER NEEL

Chevalier des Palmes Académiques

Nous apprenons avec plaisir la distinction qui récompense Marguerite FOURNIER qui vient d'être faite Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Elle était, depuis 1986, Chevalier des Arts et Lettres.

Marguerite FOURNIER, bibliothécaire honoraire de la Diana, est l'auteur de Montbrison, coeur du Forez qui vient d'être réédité et dont le succès atteste la valeur historique et les qualités littéraires. Depuis la création de Village de Forez, Marguerite FOURNIER a manifesté sa sympathie et ses encouragements à notre publication en lui donnant de nombreux articles - on vient de lire celui qu'elle a consacré à Pierre-sur-Haute. Le n°19 avait été consacré entièrement à ses souvenirs d'enfance qui avaient été fort appréciés à Montbrison.

Village de Forez présente à sa collaboratrice et amie ses sincères félicitations.

C.L.

Le 8 avril prochain :

QUINZE EVEQUES DU TEXAS A MONTBRISON

Les 8 et 9 avril prochains, quinze évêques du Texas viendront en pèlerinage dans la région lyonnaise et en Forez. Ils effectueront ce voyage avant de gagner Rome pour y faire leur visite "ad limina" auprès du pape Jean Paul II (visites que les évêques doivent faire tous les cinq ans pour rendre compte de l'état et de la marche de leur diocèse).

Ils viennent à Lyon et dans le Forez sur les traces de leurs prédécesseurs, évêques "franco-américains", nés dans notre région qui, partis aux Etats-Unis pour participer à l'évangélisation de l'Amérique, ont souvent accédé aux plus hautes fonctions épiscopales : tel Antoine Blanc, fils d'un charpentier de Sury-le-Comtal, devenu archevêque de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), tel Michel Portier, fils d'un chapelier de Montbrison, évêque de Mobile (Alabama). Et bien d'autres, dont nous avons essayé de dresser la liste.

&&&

Le père Jean-Marie Jammes, archiviste général des diocèses des Etats-Unis est venu en décembre 1987 préparer et organiser ce voyage. Ce prêtre de 66 ans est lui aussi un "franco-américain" : né en Lozère, il a émigré aux Etats-Unis en 1950 à l'âge de 28 ans (1) ; prêtre en Louisiane, historien, il est devenu archiviste général des diocèses des Etats-Unis. Il a récemment dépouillé, à Lyon et à Paris, les archives de la Propagation de la Foi et va publier, aux Etats-Unis, les lettres écrites à cet organisme par les prêtres français devenus au siècle dernier des évêques américains : travail considérable qui montrera quelle fut la part prise par les Français à l'évangélisation de l'Amérique du Nord.

&&&

Le père Jammes est passé à Montbrison en décembre 1987 : mon adresse lui avait été donnée par Maurice Denuzière, romancier de la "saga" des Louisiane qui est d'origine stéphanoise. On imagine ma surprise ; nous avons eu le plaisir de faire connaissance et d'évoquer les personnages et les familles de Michel Portier et d'Antoine Blanc sur lesquelles j'avais fait quelques recherches et dont j'ai pu lui montrer les arbres généalogiques. Ce sont là les hasards, les surprises et aussi les plaisirs du métier d'historien.

Le père Jammes a ensuite gagné Sury-le-Comtal, pays de Mgr Antoine Blanc, où il a concélébré la messe avec le père Allézina, curé de Sury, bien connu des Montbrisonnais : au moment de l'homélie il s'est adressé aux paroissiens de Sury en leur expliquant le but de son passage. Puis, il a regagné Lyon.

(1) Pendant la guerre, Jean-Marie Jammes participa à la Résistance dans les maquis de la Corrèze après avoir quitté le chantier de jeunesse de Bourg-Lastic où il avait été incorporé : ce qui lui valut d'être arrêté à Tulle par la Gestapo.

Actuellement, le père Jammes est retourné aux Etats-Unis où il prépare le voyage des évêques texans, voyage qui sera sans doute suivi, dans quelques mois d'un second pèlerinage avec l'archevêque de Mobile et les évêques de Louisiane.

&&&

Après le passage du père Jammes, j'ai rendu compte de sa visite à toutes les personnes qui étaient concernées par l'accueil des évêques américains à Montbrison : le père Linossier, curé de Notre-Dame et le père Petit, curé de Saint-Pierre ; le docteur Poirieux, maire de Montbrison et Etienne Desfonds, adjoint chargé des affaires culturelles ; Francisque Ferret, vice-président de la Diana, société historique du Forez.

Les évêques américains viendront à Montbrison le vendredi 8 avril à 17 h : ils auront auparavant accompli tout un périple à travers le Forez : Coutouvre, Ambierle, Saint-Jodard, St-Martin-la Sauveté (2). Tous les détails de leur réception à Montbrison ne sont pas encore fixés mais ils seront sans doute d'abord accueillis à la collégiale Notre-Dame puis reçus dans la salle de la Diana (3). Ils gagneront ensuite Sury-le-Comtal.

&&&

Nos lecteurs trouveront dans les pages qui suivent :

- la liste des évêques du Texas qui viennent à Montbrison et le programme de leur visite, ainsi qu'une carte du Texas indiquant les sièges épiscopaux.
- le portrait de Mgr Antoine Blanc, reproduction d'une lithographie faite à Lyon au XIXe siècle.

Village de Forez a pensé aussi qu'il était de son rôle de participer, par un numéro spécial hors série, à l'étude historique et au rappel - souvent bien méconnu ou oublié - de la place que les Foréziens ont prise dans l'histoire religieuse des Etats-Unis. Ce numéro, prévu pour les prochains mois, sera consacré à Mgr Michel Portier, à Antoine Blanc et à son frère Jean-Baptiste Blanc, à Jean Gonnard et à Mathieu Chazelle.

En attendant, bienvenue à nos amis américains.

Claude LATTA

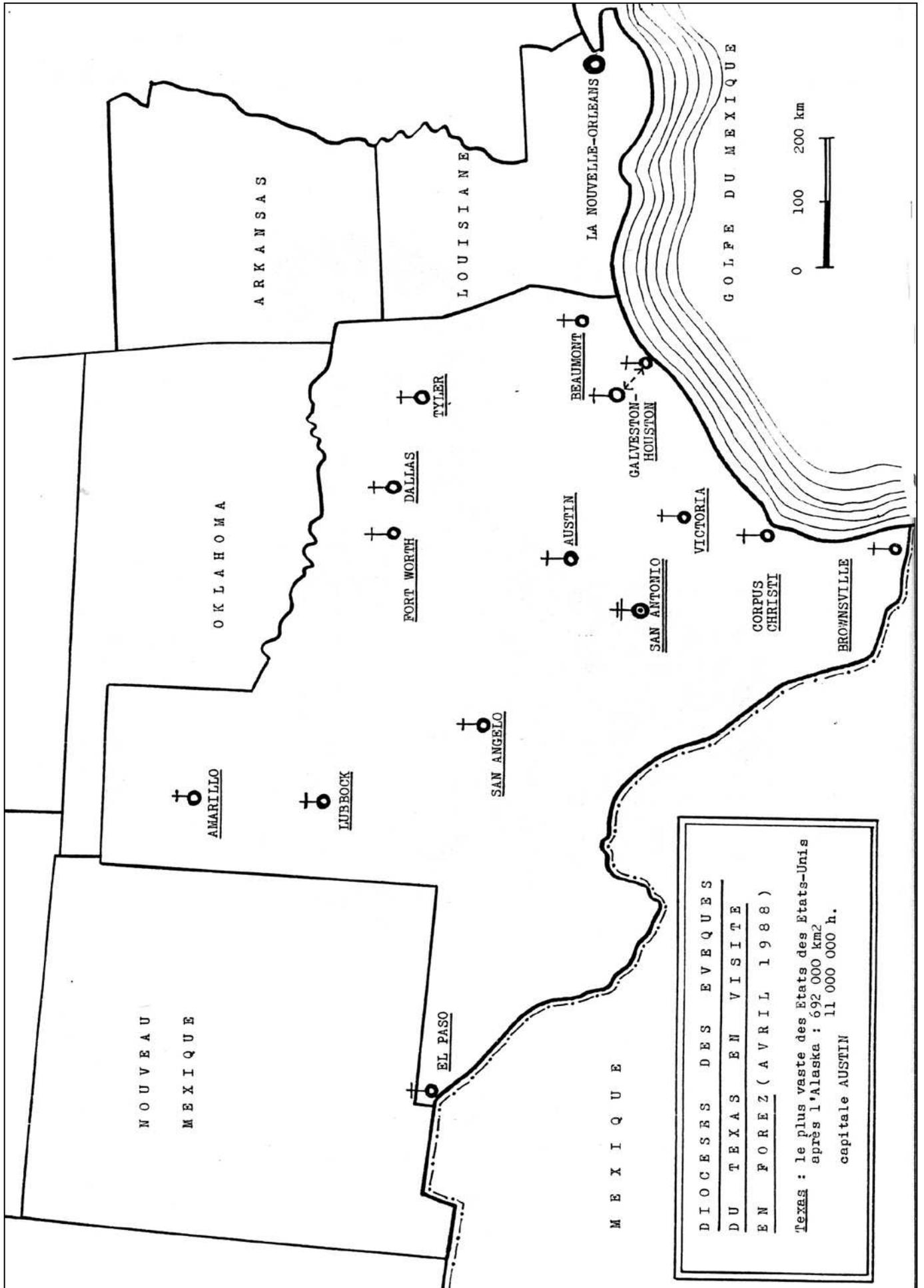
(2) cf. le programme de la visite des 8 et 9 avril, p.10

(3) Mon collègue Jacques Berjoan, professeur d'anglais au collège de Montbrison et qui connaît bien les Etats-Unis, a accepté volontiers de jouer le rôle d'interprète. Qu'il en soit ici remercié.



ANT. BLANC,

Evêque de la nouvelle Orléans.



Liste des évêques du TEXAS
reçus en FOREZ les 8 et 9 avril 1988

- Mgr Patrick FLORES, archevêque de San Antonio
P.O. Box 28410
San Antonio, TX 78228
- Mgr Leroy T. MATTHIESEN, évêque d'Amarillo
P.O. Box 5644
Amarillo, TX 79107
- Mgr John E. Mac CARTHY, évêque d'Austin
P.O. Box 13327
Austin, TX 78701
- Mgr Bernard GANTER, évêque de Beaumont
P.O. Box 3948
Beaumont, TX 77704
- Mgr John FITZPATRICK, évêque de Brownsville
P.O. Box 2279
Brownsville, TX 78250
- Mgr Rene H. GRACIDA, évêque de Corpus Christi
620 Lipan Street
Corpus Christi, TX 78401
- Mgr Thomas TSCHOEPPE, évêque de Dallas
P.O. Box 190507
Dallas, TX 75219
- Mgr Raymundo J. PENA, évêque d'El Paso
499 Matthews
El Paso, TX 79907
- Mgr Joseph P. DELANEY, évêque de Fort Worth
800 West Loop 820 South
Fort Worth, TX 76108
- Mgr Joseph FIORENZA, évêque de Galveston-Houston
P.O. Box 907
Houston, TX 77001
- Mgr Michael J. SHEEHAN, évêque de Lubbock
P.O. Box 98700
Lubbock, TX 79499
- Mgr Michael PFEIFER, évêque de San Angelo
P.O. Box 1829
San Angelo, TX 76902
- Mgr Charles HERZIG, évêque de Tyler
1920 Sybil Lane
Tyler, TX 75703
- Mgr Charles V. GRAHMANN, évêque de Victoria
P.O. Box 4708
Victoria, TX 77903
- Mgr Enrique SAN PEDRO et Mgr Curtiss GUILLORY, évêques auxiliaires
de Galveston-Houston
P.O. Box 907
HOUSTON, TX 77001

PROGRAMME DE LA VISITE DES 8 ET 9 AVRIL 1988

7 avril 1988 - 18 h 10 : arrivée des évêques américains à Lyon.

8 avril 1988

- 8 h : départ pour Coutouvre, lieu de naissance de Mgr Dubuis, évêque du Texas.
- 10 h 45 : arrivée à Ambierle, lieu de naissance de Mgr Odin, évêque de Galveston (Texas) en 1840, puis archevêque de la Nouvelle-Orléans en 1861. Visite de l'église et concélébration suivie d'une réception avec les autorités civiles de la commune et du département de la Loire. Lunch.
- 14 h 30 : Visite de l'ancien séminaire de Saint-Jodard, l'un des premiers séminaires établis par le cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle de Napoléon Ier. Ce séminaire est occupé par les Missionnaires de St-Jean qui ont ouvert une maison à Corpus Christi (Texas) en 1987.
- 15 h 30 : St-Martin-la-Sauveté, lieu de naissance de Mgr Forest, évêque de San Antonio.
- 17 h : Montbrison, ville natale de Mgr Portier, évêque de Mobile.
- 18 h : Sury-le-Comtal, ville natale de Mgr Antoine Blanc, archevêque de la Nouvelle-Orléans, de son frère J.B. Blanc et de Gabriel Chalon, prêtres aux Etats-Unis.

9 avril 1988

- matin : visite de Lyon (église Saint-Nizier, amphithéâtre romain, couvent du Verbe Incarné, séminaire Saint-Irénée).
- 11 h : réception par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, Primat des Gaules et président de la conférence épiscopale française.
réception à l'Hôtel de ville par les autorités civiles.
- après-midi : Ars.

MONTBRISON, VILLE DE GARNISON

Les villes ont toujours souhaité avoir une garnison qui apporte, même aujourd'hui, une animation, des consommateurs et peu d'inconvénients.

Ces faits étaient tellement vérifiés que l'Etat demandait aux communes favorisées une participation calculée d'après l'importance des effectifs. A partir du 1er janvier 1864, la ville de Montbrison aurait dû verser à l'Etat 3000 F par an. Pour fixer les idées, les dépenses de la ville s'élevaient en cette même année à 121.264,51 F. C'est dire que les frais dus à la garnison sont peu élevés. Malgré cela on discute fort car les soldats, ces bons clients des cabaretiers, sont partis... au Mexique.

L'expédition au Mexique, bien oubliée, fut un désastre. Dans des conditions inimaginables de nos jours, on transporta des régiments et leur matériel pour "récupérer" un prêt de 75 millions, fait par un banquier suisse nommé Jecker et naturalisé français ! Elle durera de 1862 à mars 1867, Combien a-t-elle coûté par rapport à la dette réclamée ?

A noter que la prise de Saïgon, en Cochinchine, date de février 1858. Napoléon III avait la maladresse de diminuer ses forces en Europe alors que la puissance de la Prusse montait. En 1866, au moment de Sadowa, l'armée est désorganisée, on prépare la défaite de 1870.

Et pendant ces années les Montbrisonnais regrettent l'absence du bataillon. Finalement, 4 compagnies du 7e de Ligne, d'un effectif total de 222 hommes arrivent, début 1865, puis repartent vers le 15 septembre. La désolation est d'autant plus grande que le 7e de ligne a une très bonne renommée. C'est un des quatre Vieux Corps, créé en 1521. Mais il participe à toutes les campagnes, donc s'en va au Mexique (il porte aussi le nom de "Champagne", sera dissous en 1923, reconstitué en 1939, puis dissous en 1940).

En 1867, les démarches municipales se multiplient pour obtenir un bataillon de dépôt. On s'adresse au ministre, au général commandant le 4e Corps à Lyon, qui est aussi sénateur et comte de Palikao. Ce titre lui a été attribué après la campagne anglo-française de Chine en 1860, encore une expédition lointaine. L'Armée de Lyon, dit-on, a pu compléter son effectif par suite de la rentrée des troupes de Rome (une autre sortie !) et du Mexique. On fait aussi remarquer que les boulevards se prêtent admirablement aux manœuvres et exercices militaires, que la caserne est en bon état... On attendra vainement les soldats et d'autres soucis viendront avec l'installation de la Garde nationale.

L'Assemblée nationale dépose l'empereur Napoléon III le 4 sept. 1870. Le 7 sept. le préfet envoie une lettre au maire le chargeant de former un comité de défense, d'activer l'organisation de la Garde nationale, de provoquer les engagements, de se procurer des armes et des munitions et au besoin de faire fabriquer de la poudre ! Quoi encore sur les épaules du maire ? D'autres injonctions suivent : faire surveiller ceux que l'on peut soupçonner. Par qui ? Mais le comble de l'épuration : il faut suspendre les gardes champêtres qui se sont gravement compromis. Le coup de balai pour les humbles balayeurs...

Dès le 6 sept., le chef de bataillon Guillaume déclare que la Garde nationale à Montbrison est en place depuis le 21 avril. Il réclame un crédit pour achat de drapeaux, trompettes, papiers, solde... tous ces accessoires étant éminemment guerriers ! Premier crédit demandé 1000 F puis annuellement 2000 F ce qui fait, précise-t-il, pour les 4 mois de 1870, 666,66 F. Il suppose que les conseillers ne savent pas diviser une somme par trois. Bien sûr, on nomme une commission, moyen très sûr d'éviter toute décision, ce procédé dure encore...

Mais ce n'est qu'un commencement des ennuis budgétaires. Il faudra payer la solde de l'adjudant. Une commission (encore une) recherche son montant avant 1848 : 450 F ; en 1948 : 300 ; en 1957... 15 seulement. Y a-t-il eu réévaluation de la monnaie ? Bref en 1870 on lui donnera 300 F. Même calcul pour les tambours, en 1848, 30 F par an, en 1870, 60 F et on paiera aussi les réparations des tambours. On supprime par mesure d'économie les 60 F de la fanfare, composée de musiciens dispensés de monter la garde et des exercices : des planqués !

Enfin le 27 sept. 1870 un crédit sera voté pour l'achat des armes. Un emprunt peut être nécessaire, il faudra demander l'avis des "citoyens plus haut cotisés", coutume bien singulière, conforme à une loi du 18 juillet 1837.

Et les injonctions du préfet se suivent ! Pour les achats de fusils 1400 F. Faut-il emprunter à 7 1/2 %, taux élevé. Non, car dans la ville on se surveille. Comment jugera-t-on les souscripteurs. Seront-ils des traîtres si leur apport est estimé trop faible ? Non il vaut mieux renoncer.

Le préfet ayant passé un marché de 1000 carabines Enful, les gardes se plaignent "avec raison de ne faire, faute d'armes, aucun exercice utile" et surtout ceux de Savigneux et de Boën sont déjà armés ! En conséquence, on traite avec un certain M. Escoffier qui en quinze jours fixe le prix de 30 à 35... Voilà une affaire de temps de guerre.

Début janvier 1871 on envisage de regrouper les unités de la garde de l'arrondissement à Montbrison, peut-être plus de 4 000 hommes. On cherche des locaux, même des greniers. Et le bataillon de Montbrison (Montbrison, Essertines, Savigneux) présente son projet de budget 1871. Curieusement, il est longuement question de tambours et de clairons. Quelle armée en musique ! Inscription de 1300 F pour 1871. On parlera pour la dernière fois de la Garde nationale lors de la séance du 18 février 1871. A quoi a-t-elle servi ? Ce sera sa dernière convocation mais ouf ! que ces mobilisés ont été encombrants et coûteux !

Il n'y aura pas de monuments aux morts de 1870 comme dans certains cantons. On oubliera vite.

Quelques années plus tard, le 3 août 1873, M. de Quirielle (qui fut maire) présentera son rapport concernant l'agrandissement de la caserne et la venue éventuelle d'un régiment. Tout semble facile : logement pour 800 h., mess des officiers, champ de manoeuvre, champ de tir et école de natation dans le voisinage de la caserne. Déjà une piscine prévue et alimentée par l'eau du ruisseau des Espagnols creusé par les 1600 prisonniers début avril 1809 !

A partir de cette date, pendant 30 ans tantôt l'autorité militaire sera réticente, tantôt la municipalité trouvera les dépenses trop élevées...

Hélas, Montbrison n'aura jamais un régiment avec musique. Nous retrouverons plus tard l'histoire du bataillon du 16ème dont le refrain était "Allons, amis, à l'ouvrage ; allons y gaiement". On ne peut mieux dire...

André MASCLE

document :

LE RETOUR DES CENDRES
DE NAPOLEON Ier (1840)
par Victor-Philippe TOUCHARD

NDLR : Les lecteurs du Village de Forez s'étonneront peut-être du sujet de cet article ; l'intérêt de ce document nous a poussés à le publier : il s'agit d'un récit inédit de l'aide de camp du prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, roi des Français, envoyé par son père à Sainte-Hélène pour en ramener le corps de l'Empereur. Ce texte est, en outre, extrait d'archives foréziennes. Il nous a été confié par Mme de la Plagne, née Touchard (archives du château des Peynots, Chalain-d'Uzore).

Exhumation des cendres de l'Empereur Napoléon :

Journal du lieutenant de vaisseau Victor Philippe Touchard
aide de camp du Prince de Joinville, qu'il accompagnait à
Sainte-Hélène à bord de la "Belle-Poule".

8 octobre 1840. - Nous avons mouillé à trois heures et demie sur la rade de Sainte-Hélène.

Aussitôt nous avons à bord l'aide de camp du gouverneur, le major de place et le capitaine ALEXANDER, commandant du génie. Un peu plus tard, l'agent consulaire nous dit que la maison de ville du Gouverneur était mise à la disposition du Prince avec une table de 30 couverts, des chevaux, des voitures ! Que le gouverneur anglais entendait que les officiers français fussent traités "upon the largest scale", qu'il avait chez lui 22 chambres à nous offrir...

Le lendemain, le Prince montait à cheval avec une partie de son Etat-Major et allait faire visite au Gouverneur MIDLEMORE à Plantation House, charmante habitation dans la montagne au milieu d'un parc à l'anglaise.

De là, nous sommes allés au tombeau où je suis arrivé après tout le monde. Mon cheval m'avait semé en route et s'était sauvé... Je ne voyais plus mes compagnons et j'allais au hasard : grimpant, descendant... Etais-je sur la bonne route ? Enfin, je vis quelques maisons et j'allais prendre des informations lorsqu'une jeune fille s'avança vers moi du plus loin qu'elle m'aperçut et me dit que les officiers français venaient de descendre au tombeau et qu'elle allait m'y mener.

La jeune fille était jolie, je lui offris mon bras et nous nous mîmes à descendre. Cette maison que j'allais dépasser était "Huts'Gate" la première demeure du Maréchal BERTRAND (1).

Cette jeune fille était une fille de Mistress LAWSON, la nourrice d'Arthur (2), la vallée que je laissais à ma gauche était celle du tombeau !

(1) Le général Bertrand (1773-1844), grand maréchal du Palais, accompagna Napoléon Ier à l'île d'Elbe, puis à Ste-Hélène. Il présida aux Invalides, à la translation des cendres de l'Empereur.

(2) Fils du général Bertrand.

Je me trouvais bientôt dans l'enceinte, je vis les trois pierres sans nom et je partageais le pieux recueillement et l'émotion de mes compagnons.

Après une demi-heure bien vite écoulee, on partit pour Longwood, triste séjour, perdu dans les nuages, incessamment battu par le vent, ignoble baraque froide et humide ; juste ce qu'il fallait pour abrégger la vie de l'illustre captif.

Nous avons traversé dans un morne silence, et, chapeaux bas, les chambres délabrées et livrées aux plus vils usages : de la chambre à coucher, on a fait une écurie, de celle où il est mort, un moulin !

Des larmes roulaient dans nos yeux, larmes de pitié et d'indignation. Le Prince était visiblement ému et oppressé !

Le nouveau Longwood était là, tout près, mais la victime avait cessé de vivre avant qu'il fut achevé.

LAS CASES (3) a retrouvé sa chambre, le Général GOURGAUD (4) la sienne ; la maison du Maréchal BERTRAND était auprès ; il nous l'a fait visiter montrant à Arthur la chambre où il est né...

En quittant Longwood, nous avons le coeur serré ; navré. Nous cheminions tristement, silencieusement au bruit de la rafale froide et pénétrante, au milieu des tourbillons de nuages qui allaient se perdre en roulant dans le "Devils' Punch Bowl" immense cratère aux flancs rouges, calcinés et déchirés...

14 octobre. - Aujourd'hui les travaux commencent dans la nuit. Les généraux BERTRAND, GOURGAUD, LAS CASES, MARCHAND (5), les domestiques de l'Empereur, les commandants CHARNER, DORET et GUYER, en qualité de témoins, Monsieur de CHABOT, notre docteur GUILLARD et M. l'Abbé COQUEREAU doivent y assister.

15 octobre. - Il y a aujourd'hui 25 ans, jour pour jour, que l'Empereur arriva sur cette rade à bord du "Northumberland", capitaine MAITLAND. C'est aujourd'hui que les restes mortels de NAPOLEON doivent être rapportés sur cette même rade pour être rendus par le Prince de JOINVILLE, à ce pavillon français qu'il promena si longtemps victorieux dans toute l'Europe... Etrange coïncidence !

A 8 heures, les navires français ont mis les vergues en pantenne (6) et hissé le pavillon national à chaque mât.

On a terminé les travaux de l'autel : il est adossé au mat. L'estrade est tendue de noir et argent, une Aigle voilée de crêpe planait sur le trophée d'armes qui surmontait l'autel.

(3) Emmanuel de Las Cases (1766-1842). Secrétaire de Napoléon Ier, il recueillit de l'Empereur des propos qui lui servirent à composer le Mémorial de Ste-Hélène (1823). Il avait été expulsé de Ste-Hélène en novembre 1816 par Hudson Lowe.

(4) Le général Gourgaud (1783-1852) : officier d'ordonnance de Napoléon en 1811, il accompagna l'Empereur à Ste-Hélène.

(5) Louis Marchand (1791-1876) : premier valet de chambre de Napoléon Ier qu'il suivit à l'île d'Elbe et à Ste-Hélène. Exécuteur testamentaire de l'Empereur qui le fit comte (1821). Ses Mémoires ont été publiées.

(6) Les vergues sont hissées obliquement en signe de deuil.

La tête du cercueil sera tournée vers l'autel : "caput versus altare". C'est le précepte que M. l'Abbé a invoqué, applicable aux prêtres parce qu'ils sont les oints du Seigneur. Il a pensé que cet usage était aussi applicable à un Empereur sacré par un Pape. Mais l'Abbé ne paraissait pas parfaitement sûr de son fait et la question, référée au Prince a été résolue dans le sens de "caput versus altare".

Le ciel était nuageux, il pleuvait sur la montagne. A 11 heures, j'arrivais seul sur les lieux, le Prince devant recevoir le cercueil sur son bateau. J'entrais sous une tente au moment où le cercueil de l'Empereur devait être déposé dans le sarcophage en ébène apporté par la frégate. On allait ouvrir le cercueil, remuer les cendres glorieuses ! Quel bonheur de le voir si la pourriture du tombeau l'avait respecté !

A une heure, le Gouverneur MIDDLEMORE arrivé, on procéda à l'ouverture : le dessus de l'enveloppe de plomb fut enlevé, et l'on vit une enveloppe en acajou. Celle-ci, ouverte, il en restait une dernière en fer blanc. On l'ouvrit aussi... Ce fut le moment de profonde émotion. Il restait encore sur le corps une bande de satin ouaté. Le docteur y porta la main et la souleva en commençant par les pieds. Elle paraissait adhérer au corps par une espèce de moisissure.

J'étais à la tête du cercueil entre M. de CHABOT et le général GOURGAUD à ma gauche. L'Abbé était à la gauche du général, le grand Maréchal et son fils à côté de lui. Se trouvaient là aussi les officiers de la division avec les serviteurs de l'Empereur, le Gouverneur, les capitaines ALEXANDER et MIDDLEMORE, le colonel TRELAWNEY, le "chief-justice" le major BARNES, le colonel HODSON et le lieutenant LITTLEHALER entouraient le cercueil.

On avait fermé la tente où le Docteur nous asphyxiait avec je ne sais quelle drogue désinfectante, précaution inutile. L'Empereur était dans un état de conservation parfaite.

Je vis d'abord ses bottes à l'écuyère, puis son chapeau placé sur ses genoux, puis les deux mains qui avaient conservé avec une apparence de fraîcheur, une teinte rosée.

La main gauche était un peu élevée au-dessus de la cuisse au lieu d'être allongée le long du corps comme la droite. C'est ainsi que le Maréchal BERTRAND l'avait replacée après l'avoir baisée pour la dernière fois.

Je vis ensuite son habit à revers arrondis de la Garde impériale, sa plaque de la Légion d'honneur, ses épaulettes et, enfin, son visage sur lequel le tissu semblait adhérer plus fortement.

Je vis, je reconnus l'ovale de sa figure, son menton large, son front puissant, et, alors, je ne vis plus rien car, cédant à mon émotion, je fondis en larmes...

Tous pleuraient autour de moi, ceux qui l'avaient connu, qui avaient partagé son exil, aussi bien que ceux qui, comme moi, le voyaient pour la première fois.

Une main sur l'épaule de CHABOT, l'autre sur mes yeux, je restai quelques instants abîmé dans ma douleur. Quand je relevai la tête, le Docteur touchait du doigt le visage en disant : "il est complètement momifié" ! De ce qui fut si grand, c'est tout ce qui restait : une momie !

A 3 h 1/2, le cortège se mettait en marche au son des canons du fort. La longue file du cortège arriva au port où l'attendait le Prince qui se rendit sur le quai pour le recevoir.

Dès que le char funèbre fut en vue, le Prince se découvrit, les états-majors l'imitèrent et les canots mâtèrent leurs avirons. A vingt-cinq pas, le char s'arrêta, le gouverneur s'avança suivi de son état-major, du général CHURCHILL. Le Prince marche au devant de lui. "Je vous remets au nom du Gouvernement britannique les restes of the late Emperor NAPOLEON".

Dès que le cercueil reposa dans la chaloupe, nos bâtiments croisèrent leurs vergues, pavoisèrent et saluèrent de trois bordées tirées par coups successifs. La nuit tombait, la chaloupe s'avançait lentement.

Le Prince était debout à l'arrière, tête nue.

Dans la chambre de la chaloupe les généraux, LAS CASES et MARCHAND, tenaient les coins du drap mortuaire ; les seules personnes qui fussent avec eux étaient M. l'Abbé et M. de CHABOT.

Le cercueil fut monté sur le bâtiment. La musique joua la marche d'Orléans, le cercueil fut placé la tête vers l'autel ; on le recouvrit du beau drap impérial parsemé d'abeilles d'or.

Pendant l'absoute, le Prince se tenait au pied du cercueil, au milieu d'un silence religieux.

Il faisait nuit, le vent avait éteint toutes les bougies et quelques fanaux posés sur le pont de chaque côté du catafalque jetaient une clarté pâle autour de lui. La voix de l'officiant était grave. Quand il eut jeté l'eau bénite, on se sépara en silence en se disant à voix basse avec une pression de main expressive combien on était heureux de voir, enfin, les restes de l'Empereur sous le pavillon national.

18 octobre. - Ce matin, la "Belle Poule" et l'"Oreste" ont appareillé ensemble de Sainte-Hélène.

L'"Oreste" qui nous quittait a salué le Prince de trois cris de "Vive le Roi" ! et de vingt-et-un coups de canon. La frégate a rendu le salut. La "Favorite" nous a fait aussi ses adieux.

Nous naviguons seuls, mais nous portons César !

A la grâce de Dieu !

Victor TOUCHARD

CHANDIEU AU XVIII^e SIECLE : LA FISCALITE (II)

Les consuls de notre paroisse et les baux à collecte

Comme suite à l'article paru dans Village de Forez n° 30, nous nous proposons ici de vous présenter, après les "prélèvements ou taxes exceptionnelles" et qui heureusement ne venaient qu'assez rarement troubler la quiétude des gens de Chandieu, une étude des "baux à collecte", partie importante de la fiscalité. La lecture de ceux-ci, le plus souvent rédigés par les notaires royaux de Montbrison et relatifs à la paroisse au XVIII^e, nous apporte un certain nombre d'éléments intéressants de la vie quotidienne : des valeurs, des patronymes surtout des détails typiques, insolites, révélateurs. Quelques mots, une simple nuance parfois, qui au détour d'une phrase, dans le déroulement du texte, viennent nourrir notre besoin de connaître le "vécu" des gens. Cet aspect de la fiscalité, démarche renouvelée chaque année devient vite familier aux néophytes que nous sommes en la matière ; malgré des mots comme "bail à collecte, consuls, tailleur, tailles, subsidiaires, rolles, cottes".

Bail à collecte : il faut entendre par là, un acte notarié, le plus souvent une sorte de convention, une "pasche" passée entre les consuls (qu'ils soient élus par l'assemblée paroissiale ou "nommés" suivant l'ordre de la liste des noms sur les "rolles" ou désignés par le "subz-délégué" s'il y a carence) et un individu. Celui-ci, qui fera la "levée" des sommes dues et qui par sa position sociale ou son caractère se sent des aptitudes à remplir pour une année le rôle de collecteur fiscal moyennant "juste rétribution" en espèces et parfois en nature, est appelé communément "tailleur".

Etre consul : c'est pour un homme, entre autres choses, être chargé de lever après répartition, pour le compte de l'administration, les impôts dus au roi : "tailles, capitations, dixièmes et autres subsidiaires". Le montant de ceux-ci (la "cotte") est précisé sur les "rolles" (liste des gens de la paroisse soumis). Ne peut-on voir là, dans cette charge de consul, un moyen, économique, imaginé, permettant d'effectuer les levées nécessaires et avec garantie, depuis les gens de la base jusqu'au niveau du district c'est-à-dire pour nous, des gens de Chandieu à la caisse du receveur des tailles de Montbrison qui en donnera quittance après versement réalisé. La lecture des minutes qui ont trait à cet aspect de la fiscalité, les conditions exposées, ont fait naître en nous le sentiment qu'à Chandieu être consul fut très vite perçu par vigneron et laboureurs comme un ennui, source de complications réelles, plutôt qu'une distinction souhaitée, flattant la vanité. "Etre consul" était reçu parfois avec acrimonie comme un coup du sort nécessaire certes, mais dont il fallait se débarrasser au plus vite, au mieux et cela même s'il en coûtait et il en coûtait le plus souvent. En effet le "tailleur" à qui l'on "baillait" la "collecte ou levée" n'acceptait de le faire qu'en gardant pour lui le montant qui revenait à tout collecteur (la commission) augmenté d'une somme confortable qu'il exigeait des consuls, le tout agrémenté d'un surplus, fort discuté, en nature : fagots, vin, fromages... (par exemple à Roche-en-Forez, paroisse dont la production fromagère était fort appréciée, bail du 16/1/1784).

La nomination se révélait donc onéreuse, heureux encore, si toute cette opération n'aboutissait pas en finale à une contestation, avec les "taillables" ou le "tailleur" lui-même, voire un procès, une "chicane". Il ne faut surtout pas s'exagérer le pouvoir desdits consuls.

La prise de connaissance des nominations par un beau dimanche "à l'issue de la grande messe" ou "au prône d'ycelle" comportait quelque appréhension pour ceux qui savaient pouvoir être choisis ayant "du bien". Les risques encourus, les difficultés n'étant pas négligeables, on avait trouvé l'expédient du bail, on sauvegardait ainsi l'estime, l'amitié des gens du pays et un temps toujours précieux, même si ledit bail laissait une grande part de responsabilité en cas de non acquittement par les mauvais payeurs ou les insolubles ce qui pouvait entraîner la saisie de biens, vente de bestiaux, de récoltes (transport assuré par les consuls). Très nombreuses chez nous étaient les familles unies par des liens de parenté et cela ne facilitait pas les choses.

Peu à peu, la mise en place du "système" au cours des décennies aboutira à l'état de fonctionnement dans lequel nous le trouvons au XVIIIe siècle, bien rodé quant à la marche à suivre, mais perfectible d'autre part car il semble que l'on a largement eu l'occasion ou l'astuce indispensable, chez certains, pour trouver une parade aux inconvénients que présente le paiement d'impôts relativement lourds, d'où le constat possible de nombre d'insuffisances, d'inégalités, dont les uns s'accommodent fort bien pendant que d'autres en souffrent et que roi et ministres, ressentant les imperfections et l'efficacité plus que douteuse de l'acheminement des deniers, pensent à une réforme souhaitable, possible, mais délicate à mettre en oeuvre et qui comme chacun sait ne pourra être faite à temps.

&&

Texte intégral d'un bail à collecte "très classique":

"Bail a lever les tailles passé par les consuls de Chandieu à Jacques Pugnet du 2 février 1725 :

Pardevant le notaire royal au baillage de forest sousigné et présents les tesmoins après nommés sont comparus Antoine Pacaud, Jean Baptiste Fouillouze et Jean Malescot tous trois habitant au bourg de Chandieu consuls dudit lieu l'année présente 1725 lesquels ont donné par ces présentes avec promesse de maintenir Jacques Pugnet bourgeois de Montbrison présent et acceptant à faire la levée de toutes les tailles et autres impositions qui sont ou seront envoyés à imposer ladite année sur ladite paroisse. Ledit sieur Pugnet s'oblige de faire sur les rolles qui luy seront incessamment remis par lesdits consuls en bonne forme et les fera tenir en sorte qu'ils n'en seront aucunement inquiétés, ny recherchés, lesquels consuls néanmoins demeureront responsables des cottes de non valeur qui pourraient se trouver auxdits rolles. Convenu qu'il serait nécessaire de faire des saisies de meubles ou de fruits, lesdits consuls seront tenus de fournir les charrois nécessaires et d'indiquer les fonds des cottisables pour laquelle levée lesdits Pacaud, Fouillouze et Malescot sans divisions, ny discuthions de biens à quoy ils renoncent, promettent et s'obligent payer audit sieur Pugnet la somme de 46 livres 10 sols en deux paiements égaux le premier à la St-Jean-Baptiste prochaine et le surplus lors du raport de la quittance finale oultre laquelle somme de 46 livres 10 sols, les deniers

de la collecte appartiendront audit sieur Pignet. Ainsy convenu, promis observer et ne venir contre à peine de dépens par obligation de biens, soumissions, renonciations et clauses nécessaires.

Fait et passé audit Montbrison après midy estude du notaire royal sousigné le 2 février 1725 en présence de Jacques Duverdier praticien et François Duris vigneron tesmoins de cette ville. Ledit Duverdier a signé avec ledit Pacaud à la minutte des présentes et Barrieu N.R. (notaire royal) non ledit Duris qui a déclaré avec lesdits Fouillouze et Malescot ne savoir signer, enquis et sommés.

Barrieu N.R.

&&

Voici résumés des baux du XVIIIe siècle, pris parmi bien d'autres. Près des patronymes des consuls nous avons glissé quelques précisions faisant notamment apparaître les "apparentements". De ces baux certains sont classiques d'autres ont été choisis parce qu'ils présentent une particularité.

1711 - Jean Jacquemond (laboureur au bourg, fabricant, époux de Jeanne Goutte) et les autres consuls ont baillé... à Jean Fayard laboureur vigneron du bourg de Chandieu... et 40 livres de plus.

Chalaye N.R.

(Fayard vient de Marcoux (1696) et il a épousé Marie Chambon, veuve de Jacques Laurent et fille de Jacques Chambon et d'Antoinette Gorand)

1716 - Pierre Chassain (vigneron au Chauffour, puis granger à Champris, mari de Marie Bonnet) Jeanne Griot veuve de Louis Pacaud (laboureur au "haut du bourg", Jeanne est la fille de Jean Griot de Chavanette et de Catherine Duchier) Jean Lafont dit "Malou" (vigneron à la Sablière, mari d'Antoinette Guillot) ont baillé à Petit de Montbrison.

Bochetel N.R.

1724 - Pierre Jambin (vigneron au Chauffour puis aux Echaraveys, mari de Claudine Jacquet, fille d'Antoine Jacquet le jeune et de Jeanne Chavassieu) Jean Chavassieu (laboureur au Chauffour puis à Jobert) Pierre Decelles (vigneron de Larzalier fils d'autre Pierre et de Marie Bruyère) mari de Françoise Chambon ont baillé à Petit de Montbrison.

Bochetel N.R.

(une écriture du curé de Chandieu, Messire Demontmain fait état, à cette occasion, d'un emprunt de 140 livres fait par lesdits consuls).

1737 - Antoine Pacaud (vigneron au bourg, fils d'autre Antoine et de Marie Jacquet) Jean Malescot (vigneron à la Sablière, mari de Marie Spéry) Pierre Baret (vigneron journalier au bourg, il a épousé successivement Marie Aubert, Claudine Bégonnet, Catherine Clairret) ont baillé à Noël Dupont, perruquier de Montbrison pour "la commission 30 livres" plus 54 livres supplémentaires et 200 fagots de chesne conduits à domicile par lesdits consuls.

Bochetel N.R.

1745 - Pierre Griot (laboureur du Pizey) fils de Michel Griot et de Benoite La Pierre, veuve en premières noces d'Etienne Passel, mari de Barthélemy Chambon puis de Jeanne Laurent), Jean Juthie dit

"Chavassieu" (laboureur à Larzalier) mari d'autre Claudine Jacquet Duclos Jacques (vigneron au bourg, mari de Marie Gorand) ont baillé à Raymond Granjon maréchal ferrant à Chandieu au Chauffour (où il s'est établi vers 1735).

Barrieu N.R.

1749 - Antoine Bouchet (vigneron au bourg, mari de Claudine Chambon) Antoine Pacaud, Michel Bruyère (laboureur aux Echaraveys, mari de Catherine Vaudoire, fille de Pierre Vaudoire, tailleur d'habits) Antoine Pacaud et Michel Bruyère feront la collecte car il n'a pas été trouvé de "tailleur" pour la levée. Ils auront la commission et 24 livres payées par Antoine Bouchet.

Barrieu N.R.

1757 - Pierre Durand (luminier) et Jean Durand son fils (vigneron de la Sablière, mari d'Antoinette Jacquet ; le père, Pierre, a épousé Barthelemie Bruyère puis Jeanne David), Pierre Baret, Imbert Macaudière (tisserand aux Echaraveys) ont baillé à Claude Gay maréchal ferrant de Montbrison pour la commission 30 livres et 60 livres supplémentaires (Durand donnera 23 livres, Baret 20, Macaudière 17).

Bochetel N.R.

1762 - Jacques Vial (tailleur d'habits au bourg) Antoine Gorand (laboureur au bourg puis aux Echaraveys) Benoit Passel (vigneron aux Echaraveys, mari de Marguerite Pinet fils de Jean) ont baillé à Claude Gay de Montbrison pour la commission 80 livres et 85 livres de plus.

Bernard N.R.

1780 - Jean Clairret (laboureur de la Sablière, mari d'Antoinette Chambon, fils d'autre Jean et d'autre Antoinette Chambon, laboureur au Pizey) Pierre Bertrand (laboureur au Pizey) Antoine Juthié (vigneron de Larzalier) ont baillé à Benoit Fournel de Montbrison pour la commission et 80 livres de plus.

&&&

Malgré toutes les précautions prises et la pérennité du processus tout n'allait pas toujours au mieux, d'ailleurs après avoir acquitté les tailles nos ancêtres n'étaient pas libérés et d'autres charges pesaient sur eux, régulièrement ou occasionnellement. Les années de mauvaises récoltes, les cataclysmes naturels, les "difficultés" familiales : décès, partages, règlements délicats et onéreux des droits légitimaires ou versements dus pour les dotations des mariés, conduisaient parfois les "asservis" de chez nous, cependant dans l'ensemble fort dociles, à faire des tentatives, trouver des échappatoires à ces charges royales jugées trop inégalitaires. Voici un texte montrant une "dérobade inhabituelle" pour eux.

Notification en abandonnement fait aux autorités et consuls de Champdieu pour l'année 1707 à la requête de Jean Pomet - Huissier Dumoulin.

(Jean Pomet dit "Poumet" originaire de Lars, paroisse de Pralong est le mari, depuis 1704, de Françoise Lafont de Champdieu).

"Ce jourd'huy dimanche douzième jour du mois de septembre mil sept cent six au lieu et place publique du bourg et paroisse de Champdieu, issue de vespre et pardevant le peuple assemblé

pardevant le notaire royal sousigné et tesmoins susnommés est comparu Jean Pomet laboureur de Larzallier susdite paroisse lequel a remonstré aux consuls qui viennent estre dénommés pour l'année prochaine 1707 à manans et grands dudit lieu, qu'il ne possède pour tous bien que quelques fonds destachés et en très mauvais état et qui ne consistent qu'en une petite maison située au lieu de Larzallier où il habite et un coing de jardin de 3 coupes en y joignant 1 petite vigne au Muret de 1 journallée ainsi qu'un quart et demy de terre y joingt, joignant la vigne de Jean Jacquemon de soir et celle de Jean Jacquet de matin, chemin ou centier de bise plus 5 journalées de vigne au lieu dit "Pizey" où il y a 1 journallée qui est que commencé de planter et qui ne produit rien, le reste estant en très mauvais état car en partie boysée à cause de sa "admitte" (sic) et le terrain qui sont joignant, joingt la vigne de Benoist Jacquet et celle de Bruyère de soir, la vigne d'Antoine Faure de bise, le ruisseau du Crozat de vent, 6 cartonnées de terre située au même lieu qui ne se sèment que tous les 2 ans, joingt aux terres de Benot Lafont de soir et matin et dudit Jacquet aussi de soir et matin, ledit ruisseau de vent - 3 cartonnées de terre au territoire des "Pinasses" qui joignent 1 vigne de Jean Plagne de vent la garnasse de Monsieur de Chavagnac de soir, ledit ruisseau de bise et par ailleurs 14 cartonnées de terre aussy situées aux "Pinasses" qui sont séparées par la vigne, leur terrain et la vue donnant de soir, le ruisseau d'Espinasse de bise qui sont tous les fonds qu'il possède avec 1 petit coing de pré qui ne font de semaille par commune année que 10 boisseaux et qui ne produisent pas ny vin et ny grains l'autre, néanmoins les consuls dudit lieu sans aucune réflexion ny considération et contre toutes sortes de justice l'ont tellement accablé de taille qu'il est obligé de déclarer comme il le fait publiquement et nottermant aux consuls nommés pour l'année 1707 qu'il abandonne à eux, ayant tous leurs fonds, les ressources que pourraient produire les susdits biens, que lesdits consuls pourront travailler sy bon leur semble néantmoins aux conditions ordinaires de son habitation et de sa famille dans ses bastiments, de mesnage et cultiver pour eux les fonds en bon père de famille en suivant que de droit, sy mieux les susdits consuls trouveront moyen en réduire sa cotte qui est de 32 livres 12 sols l'année présente et les subsidiaires à la proportion à la moitié du moins qui est tout plus qu'il ce doit payer, auquel cas il fera office de travailler sur ses fonds et de la payer, les susdits consuls et hautorités estant sommés et interpellés, il libère présentement, à luy lecture faite d'ycelle qu'il persiste audit abandonnement faisant après et aussy fait avoir que le droit et ce, pour cause pour lesdits habitants à Jean Chambon laboureur et pour lesdits nouveaux consuls pour l'année prochaine à Jean Bouchet de Larzallier de la susdite paroisse audevant de la place qui n'ont voulu faire aucune réponse, il leur a été laissé copie du présent abandonnement le tout fait en présence de Jean Robert et Pierre Jambin laboureurs de ladite paroisse qui ont déclaré avec ledit Pomet ne savoir signer. François Montagne demeurant au service de Monsieur le curé de Champdieu qui a signé sur la présente."

Montagne - Chambon - Bouchet
Contrôlé à Monbrison le 15-10-1706

Besset N.R.
signé Rigaud

N'était-ce pas là un beau défi ? Fut-il relevé ? Nous ne le pensons pas.

Jean GUILLOT - Georgette SIMONET

Bibliographie forézienne

Trois ouvrages de grande importance concernant le Forez sont parus ce dernier trimestre :

- Etienne FOURNIAL et Jean Pierre GUTTON : Documents sur les trois Etats du pays et comté de Forez (St-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1987). Tome 1 : Des origines à la réunion du comté à la Couronne (1531). 396 p. 180 F (écrire : Centre études foréziennes, Université de St-Etienne, rue F.Baulier, 42100, St-Etienne).

Etienne Fournial, professeur émérite à l'Université de St-Etienne et J.P. Gutton, professeur à l'Université de Lyon 2 avaient publié, il y a quelques années, les textes des cahiers de doléances du Forez. De leur collaboration est né un nouvel ouvrage qui publie d'autres documents essentiels à la connaissance de l'histoire du Forez : ceux qui concernent l'institution et le fonctionnement des assemblées des 3 Etats (Clergé, Noblesse, Tiers-Etat) de la province, par lesquels nos ancêtres ont, de 1375 au XVIIIe siècle, participé à l'administration de leur pays.

Le tome 1 étudie la période 1375-1531. Il est précédé d'une introduction (40 p.) qui montre l'origine, le fonctionnement et les attributions de ces "Etats". Les textes - souvent inédits - sont ensuite publiés avec un important appareil critique. Il s'agit là d'un des ouvrages les plus neufs qui soient parus sur le Forez médiéval au cours de ces dernières années.

Cette étude touche directement à l'histoire de Montbrison : entre 1375 et 1528, une trentaine de sessions des Etats du Forez se sont tenues dans la capitale historique du comté.

- Festival d'histoire de Montbrison : les libertés au Moyen Age (Actes du colloque de 1986). 461 p. 200 F (en vente au Musée d'Allard).

Le premier festival d'histoire de Montbrison (1er-5 oct. 1986) fut accompagné d'un colloque universitaire consacré aux libertés au Moyen Age, organisé sous l'égide d'un comité animé par Marguerite Gonon, ingénieur honoraire au C.N.R.S., Eliane Viallard, directeur des Archives départementales de la Loire et P.R. Gaussin, professeur d'histoire médiévale à St-Etienne.

Les actes de ce colloque reproduisent le texte des 31 communications présentées ainsi que les discussions qui les ont suivies. Ces communications - forcément un peu inégales - sont regroupées autour de quelques thèmes : le cadre de vie, l'économie et les subsistances, les libertés publiques, la condition des personnes, la vie intellectuelle, la vie religieuse.

Trois communications sont particulièrement intéressantes pour l'histoire du Forez :

- Françoise Piponnier présente dans Pouvoir et peuplement dans les Monts du Forez les résultats de ses fouilles sur le site d'Essertines-Basses.

- Eliane Viallard publie une synthèse neuve et éclairante sur les liens du Forez avec la Couronne de France (XIIIe-XIVe s.) : leur évolution est d'autant plus intéressante à observer que le comté de Forez était une région-frontière, à la limite de l'Empire.

- Christian Frachette étudie, dans Droit féodal et franchises personnelles en Forez du XIIIe au XVe siècle, les relations du comte

avec le roi de France, les grands seigneurs du royaume, l'Eglise, ses vassaux foréziens, ses sujets.

Mais tout est à lire dans ce bel ouvrage - et pas seulement ce qui concerne le Forez. Signalons aussi la qualité de la présentation et de l'impression.

- Forez. De la Madeleine au Pilat (Paris, Christiane Bonneton, éditeur, 1987) - 431 p. 249 F

Dans l'excellente collection des "Encyclopédies régionales", vient de paraître un volume consacré au Forez. Le plan de l'ouvrage donne une idée de la variété des sujets abordés et de la richesse du travail :

- Histoire et art, par l'abbé Bruno Martin
- Ethnographie, par Robert Bouiller et Louis Challet
- Langue et littérature, par Marguerite Gonon et Bernard Plessy
- Milieu naturel, par Bernard Etlicher
- Economie, par Eric Schell

J'ai particulièrement aimé l'étude ethnographique - très complète et très vivante - de Robert Bouiller (conservateur du Musée d'Ambierle); l'étude linguistique dans laquelle Marguerite Gonon rappelle que le trilinguisme (langue d'oïl, langue d'oc et francoprovençal) est l'un des facteurs essentiels de notre identité provinciale ; la présentation du milieu naturel faite avec science et simplicité par B.Etlicher; la remarquable évocation du Forez chrétien et de ses monuments par Bruno Martin. L'iconographie est bien choisie : elle fait sa place à des peintres comme Beauverie - redécouvert à l'occasion de l'exposition du Musée d'Allard - ou Gabriel Brassart. Les photographies sont de qualité et il y a de bonnes cartes - de celles qu'on ne trouve pas ailleurs (par exemple la carte des étangs du Forez, p. 306, avec l'indication des étangs actuels et de ceux qui furent asséchés au XIXe siècle).

Autant de chapitres qui vont devenir des classiques et servir désormais de référence.

Cependant, deux réserves importantes :

- la "portion congrue" réservée à la période contemporaine : l'histoire du Forez au XIXe s. n'adroit qu'à une page... La seconde guerre mondiale n'est évoquée que par le bombardement de St-Etienne (et la Résistance ?). Les métiers traditionnels - mineurs, cloutiers, armuriers, par exemple - sont bien évoqués, avec précision et sympathie, mais sans rien dire d'un mouvement ouvrier dont les luttes font partie intégrante de l'identité stéphanoise : ne pouvait-on citer la "fusillade du Brulé" (1869) qui eut un retentissement national ou évoquer la grande figure de Michel Rondet ?

L'ethnographie contemporaine est évoquée à travers les remarquables travaux de Pierre Gardette, Marguerite Gonon, Jean Canard et les recherches collectives menées par le Centre Alice Taverner et le groupe "Mémoire forézienne" (p.80). Mais l'historiographie du Forez s'arrête à Vincent Durand et Eleuthère Brassart. Ne pouvait-on évoquer le travail de l'équipe des Chartes du Forez ou le rôle joué par la jeune université de St-Etienne dans la recherche historique ? On aurait pu citer aussi la figure du comte de Neubourg - gentilhomme campagnard, écrivain, historien et résistant - ou celle d'Etienne Fournial, à la carrière exemplaire et à l'oeuvre féconde. Ils ont au moins autant fait pour faire prendre conscience aux Foréziens de leur identité que des écrivains comme Jean Tenant auquel tout un chapitre est consacré... On aurait aussi pu évoquer la grande aventure théâtrale de Jean Dasté à Saint-Etienne...

- le chapitre sur l'économie : certes, il contient de nombreux renseignements intéressants mais il a manqué à l'auteur la capacité de synthèse nécessaire à la présentation de l'économie forézienne et à l'étude des extraordinaires et rudes mutations qu'elle a subies. Or, son texte n'est trop souvent qu'une liste alphabétique des entreprises...

Ces réserves, faites avec quelque humeur, n'enlèvent rien à la qualité des études dont nous avons signalé plus haut l'excellence et qui font de cet ouvrage un livre indispensable, agréable à lire et à consulter.

Il faut citer aussi :

- Etudes d'histoire (Centre de recherches historiques de l'université de St-Etienne, U.E.R. de lettres, 2, rue Tréfilerie, St-Etienne, 1987) 175 p.

Ce recueil d'articles contient deux excellentes études sur Montbrison et sa région :

- Jean Marc Brun : De l'observance à la dissidence : le couvent des "Grandes Ursules" de Montbrison (1628-1845) (p.33-62). Le couvent des Ursulines de Montbrison, fondé en 1628, abrita l'une des plus importantes communautés religieuses de la ville. L'intérêt de cet article tient à l'étude qui est faite de la "survivance" de la communauté après la Révolution : les religieuses, gagnées au jansénisme, s'installèrent à St-Galmier et à Saint-Médard, auprès du "curé Jacquemond". Les deux dernières ursulines du couvent de Montbrison décédèrent en 1842 et 1845.

- Henri Gerest : Les Foréziens devant la révolte de Lyon : Muscadins ou Sans-Culottes ? (p.63-95). Le Forez passe pour avoir été très favorable à la révolte contre-révolutionnaire de Lyon contre la Convention. Henri Gerest apporte, à partir des registres des délibérations des municipalités et des comités de surveillance, un éclairage nouveau sur la période et montre que la réalité fut beaucoup plus complexe. Si les Montbrisonnais appuyèrent la révolte de Lyon, "un profond mouvement a... mobilisé les paysans contre les Lyonnais" (p.95) : signe de l'enracinement de la République chez les paysans - surtout ceux de la plaine du Forez - "sur la place de chaque village, écrit H.Gerest, se dresse un arbre orné du "bonnet de la liberté" autour duquel les citoyens sont invités à se rassembler pour entendre la lecture des décrets : on y entasse les grains saisis chez un spéculateur, on y brûle terriers et titres féodaux" (p.94). Dans cette dernière notation, on tient sans doute la clef d'une attitude...

- Etudes et documents (Centre de recherches ethnologiques du musée Alice Taverne, 42820 Ambierle). Le bulletin du Centre animé par Robert Bouiller a publié ses numéros 14 et 15 dont il faut signaler l'intérêt :

n°14 : Recherche sur les artisans de la forge : maréchaux et taillandiers par B.Guyot et R.Bouiller (26 p.)

n°15 : Les pierres à légendes par R.Bouiller et R.Boiron. Essai de recensement (arrondissement de Roanne et Montbrison), 54 p.

Claude LATTA